

NOTE DE SERVICE N° 57 /MFB/DGD/IGD DU 06 MAI 2025

A Mesdames et Messieurs :

- Les Directeurs Centraux ;
- Les Directeurs Régionaux ;
- Les Commandants d'Unités.

Objet : Constitution d'une Base de données
des épreuves de spécialité « Douane »

Dans le cadre de la conduite de ses missions, j'ai engagé la Direction de la Formation et de la Documentation (DFD) à constituer une Base de Données des épreuves de spécialité « Douane ». Une telle Base de Données, pour être utile, doit être, d'une part, suffisamment large et, d'autre part, régulièrement actualisée.

A cet égard, par la présente, j'ai l'honneur d'inviter les Directeurs Centraux, les Directeurs Régionaux et les Commandants d'Unités, à transmettre, chaque année, au plus tard le 30 juin, des propositions d'épreuves, en version électronique, à Monsieur le Directeur de la Formation et de la Documentation, aux adresses de courriel, ci-dessous :

A : sere.germain@douanes.ci

Cc : wangaraoul@yahoo.fr.

Je précise que ces épreuves qui peuvent prendre les formes de problématiques de réflexions générales, de questions techniques, de cas pratiques ou de questions à choix multiples, doivent comporter trois propositions pour chacun des trois cycles de formations suivants : Supérieur, Moyen Supérieur et Moyen.

Chaque proposition d'épreuve est accompagnée, obligatoirement, de son corrigé.

Pour rappel, veuillez bien noter que, pour cette année, les propositions d'épreuves sont attendues pour le 30 juin 2025, au plus tard.

Je sais pouvoir compter sur l'implication de tous pour la réussite de l'initiative.



General DA Pierre A.

Commandeur de l'Ordre National

